

Ajaccio, le 02 juin 2009

Courrier adressé aux médecins généralistes Corse du Sud.
N/réf : TD 09-028

Cher confrère,

Comme vous avez pu le suivre dans les actualités, le plan pandémie grippal est actuellement en phase 5A.

Pour ne pas être pris au dépourvu, nous devons nous préparer dès aujourd'hui au passage à la phase 6, phase de généralisation de transmission interhumaine sur notre territoire.

L'objectif de l'action que nous allons mener est de ralentir la transmission interhumaine, pour éviter de paralyser l'activité de notre région par un absentéisme important et simultané des différents acteurs (médecins, IDE, livreurs, grande distribution, banques, contrôleurs aériens, etc...)

Pour éviter de contaminer les patients non grippés et maintenir les cabinets médicaux ouverts et les services hospitaliers opérationnels, des centres de consultations dédiés vont être installés dans plusieurs points stratégiques répartis dans tout le territoire.

Dans ces centres, une équipe médicale formée d'un médecin et d'une IDE prendra en charge les patients grippés.

Dans un premier temps les médecins salariés des différents organismes publics seront sollicités.

La gestion de la crise sanitaire est sous le contrôle de l'EPRUS (Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires). Cet établissement mis en place en 2007 a pour mission de mettre en place ce corps de réserve sanitaire (1) et de gérer les stocks de médicaments.

Le rôle de ce corps de réserve est de renforcer les structures existantes en cas de situations exceptionnelles. Ce corps se compose d'une réserve d'intervention et d'une réserve de renfort, ce corps de réserve sanitaire est loin d'être opérationnel à ce jour.

Malheureusement, si nous devons entrer en phase 6, ces effectifs ne seront pas suffisants et l'implication des médecins libéraux serait indispensable.

- (1) Les médecins volontaires pour ce corps de réserve doivent faire acte de candidature sur le site de l'EPRUS (www.eprus.fr), cette candidature est un engagement pour une période de trois ans. L'indemnisation est calculée au prorata du temps passé, sur la base de la rémunération moyenne de la spécialité.

En pratique, les centres seront ouverts 10 à 12 heures par jour et les équipes doivent être relevées **toutes les 5 heures**.

Les services de la DSS ont fait appel à l'Union pour recenser les médecins libéraux volontaires pour participer à cette mission.

En Corse du sud la liste provisoire des sites est la suivante :

- **Secteur Grand Ajaccio** : Collège de Balleone et Lycée Fesch.
- **Secteur Ota, Porto, Cargèse et Sagone** : Sagone (lieu non précisé).
- **Secteur Taravo** : Santa Maria Sicchè (collège).
- **Secteur Propriano et Sartène** : Sartène (lieu non précisé).
- **Secteur Porto-Vecchio et Bonifacio** : Porto-Vecchio (stade).

Afin de recenser les médecins volontaires et de recueillir vos observations nous vous remercions de bien vouloir nous retourner au plus vite le coupon ci-dessous ou de compléter le formulaire en ligne à l'adresse suivante http://www.urmlcorse.org/enquetes/questionnaire_pandemie.php

Confraternellement.

Dr Thierry DAHAN
Délégué Départemental URML Corse du Sud

.....
.....
Questionnaire à retourner à l'URML de Corse

Nom :
.....
.....

Prénom :
.....
.....

Adresse :
.....
.....

Date de naissance :.....

Je suis volontaire pour participer aux consultations dans les centres dédiés :

- Secteur Grand Ajaccio** :
 - Collège de Balleone
 - Lycée Fesch.
- Secteur Ota, Porto, Cargèse et Sagone** : Sagone (lieu non précisé).

- Secteur Taravo** : Santa Maria Sicchè (collège).
- Secteur Propriano et Sartène** : Sartène (lieu non précisé).
- Secteur Porto-Vecchio et Bonifacio** : Porto-Vecchio (stade).

Disponibilité, nombre d'astreintes de 5 heures/semaine :

.....

Avez-vous des remarques à suggérer à la D.S.S. concernant l'implantation des sites ? :

.....

.....